

[FINANCES]

2018 ET 2019, DEUX ANNÉES CONSACRÉES À L'INVESTISSEMENT !

LES COMPTES 2018 ONT ÉTÉ CLOS ET LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2019 VOTÉ CET HIVER. RETOUR SUR CETTE PÉRIODE D'INVESTISSEMENTS ANNONCÉS ET RÉALISÉS SANS FAIRE SUPPORTER DE PRESSION FISCALE SUPPLÉMENTAIRE SUR LES MÉNAGES.

Alors qu'en début de mandat, l'investissement disponible ne dépassait pas 1,5 million d'euros, l'équipe clôt ses budgets 2018 avec une dépense d'investissements de **4,45 millions d'euros**. Entre 2018 et 2019, 8,5 millions d'euros sont investis. Chantier majeur, l'école César Terrier est toujours en cours de travaux. Une partie du chantier est déjà terminée (l'aile Sud de l'école élémentaire). L'école maternelle est, elle aussi, en cours de restructuration. Le groupe scolaire Villard-Benoît et l'école de Villard Noir seront réhabilités dans la continuité. Autre

projet majeur, en cohérence avec le PLU voté en 2018, le réaménagement du centre-ville pour gagner en fluidité de circulation, en embellissement mais aussi en sécurité. Le cadre de vie reste une priorité dans le budget 2019 avec le changement des lampadaires et l'installation de la vidéoprotection.

Pas de pression fiscale sur les ménages

Depuis 2017, en optimisant la gestion du budget de fonctionnement, des économies importantes ont été réalisées et ce, sans réduire le périmètre de service

public (nouveau service de délivrance des titres d'identité, recrutement d'un musicien intervenant en milieu scolaire). Des demandes de subventions à l'État et d'autres partenaires dès que possible, une meilleure maîtrise des achats, la restructuration des services, ont permis d'optimiser les dépenses et les recettes. Ainsi, une épargne a pu être constituée pour financer les investissements, sans augmenter le taux communal des impôts des ménages.



Une aire de jeux pour les enfants a été installée à côté de la Mairie, à l'automne.



L'aile Sud du bâtiment de l'école César Terrier a accueilli les premiers élèves à la fin de l'automne.



Place de la Résistance, le carrefour a été modifié pour donner plus de visibilité et augmenter le nombre de places devant les commerces.

RECETTE D'INVESTISSEMENT 2018 :

- Fonds de compensation ;
- Taxes d'aménagement ;
- Subventions ;
- Emprunt

5 ans

Le taux des impôts est resté identique depuis 2014.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018 :

- **15,4 %** Remboursement du capital de la dette
- **84,6 %** Dépenses d'équipement :
 - Travaux de l'école César Terrier 2 ;
 - Embellissement cœur de Ville : parking Marignan, aménagements autour de la Mairie, square Royer-Deloché et place du Terrail
 - Travaux d'accessibilité : multiaccueil et Coléo ;
 - Éclairage public ;
 - Vidéoprotection ;
 - Boulodrome : raccordement du système de chauffage à la chaufferie bois ;
 - Coléo : achat d'une nacelle et des rideaux de scène (pendrillons).

Evolution des dépenses d'équipement par habitant :

